



Comité de Pilotage
« Hauts de Provence Rhodanienne »
1^{er} décembre 2023 - 15h00 – Valréas

- Compte rendu -

Liste des participants :

Participants à Valréas	
DEVIMEUX Thierry	Préfet Drôme
ADRIEN Patrick	Maire de Valréas – Pdt CCEPPG
BATUT Sandrine	SMBVL - SAGE LEZ
MARTIN Bénédicte	Région Sud
GERARD PEZ	SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES
FRANK SOUCIET	SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES
MOUNIER Christian	Conseil Départemental de Vaucluse
CORBIN Guénaelle	CNR
ALBAGNAC Pascal	Directeur territorial CNR
ROURE Stéphane	DDT26
PICARD Patricia	Région Auvergne Rhône Alpes
VALLON Bernard	SID
Christian PEYRON	Association des maires de Vaucluse, président RAO
André BERNARD	ASA du canal de Carpentras
JOUBE Michel	COVE, VP agriculture
GARCIA Jean	CCBDP VP
DAUBERT Julien	CC VV
PLANCHON Isabelle	COVE
DUPOND Arnaud	FDAAPPMA84
BOUVIER David	CD26

LUCIEN stanzione	Sénateur de Vaucluse
ROUDIL Bernard	Sous-Préfet de Carpentras
NUCHO Philippe	Sous-Préfet de Nyons
GORIEUX François	DDT84
NUTTI Isabelle	DDT26
RIPERT Enguerand	SDIS26
MAILLET Frédéric	ASA Canal de Carpentras
BRES Michel	CA84 - OUGC
OLIVARI Emmanuel	CA84
SABY Béatrice	Collaboratrice sénateur STANZIONE
LEVY-VALENSI Stéphane	Collaborateur sénatrice MONIER
ROUSSIN Sandrine	Chambre d'agriculture Drôme
ROYANNEZ Jean-Pierre	Chambre d'agriculture de la Drôme
CHAREYRON Bertrand	Chambre d'agriculture de la Drôme
REYNAUD Gaël	JA 26 - ASA
LAMBERTIN Georgia	Chambre d'agriculture de Vaucluse
OLIVEIRA Damien	OUGC 84/ Asa Canal du Moulin
PAILLOUX FABIEN	SDIS 84
BELLIER Michel	Cellier des Dauphins
CHABRAN Claude	Syndicat des CDR
LAVAL Benoit	SID
LASOUSSE Sophie	SID
PIGNARD Sandrine	Canal de Carpentras
LECOLLINET Julien	SCP
SAUGUES Bertrand	SID/Canal Carpentras
Participants à distance	
M GARIN Maryannick	Maire Clansayes – VP SID
FAURE Patrick	FNE 84
PAGET Nicolas	Maire de Courthezon - VP CCPOP - VP SMBVA
LEVEQUE Yves	VP SMRPB (SCOT)
ROLANDEAU Mathilde	SCOT RPB
JEANPERRE Inès	SCOT RPB
DOLS François	FRAPNA Drôme
LITAS Julie	Vaucluse Provence Attractivité
GRAPIN Jean-Louis -	SMBVL
FERRY David	CNR
CECCALDI Audrey	SMOP

MIEVRE Annick	Agence de l'eau RMC
MARTIN Lionel	CD84
LE GOFF Isabelle	Agence de l'eau RMC
HORS Jérôme	DRAAF PACA
ROBICHON Clairmande	SCOT BVA
FRESLARD Christine	ODG AOC CDP
RIMBOT Julie	SCOT BVA
BRUN Mireille	Chambre Agriculture PACA
ALLAMANDI Denis	COVE
FRARIER Samuel	CD26 DGA
CHAMBOST Julie	CD84
PITRAT Didier	DREAL de bassin
LISZEWSKI Nadia	Région AURA
PELORCE Yolène	Région AURA
ROUSSET Guillaume	DRAAF adj AuRA
FILLERON Emmanuelle	CA84
DUBLLET Manon	CA84
M. MARRE	???
Personnes Excusées	
DEMARET Violaine	Préfète de Vaucluse
ARSIC Biliانا	Syndicat des Côtes du Rhône
JACOB Caroline	DREAL AURA
CATTALORDA Laurence	Agence de l'eau RMC - délégation de Marseille
POLGE Marc	ASAINfo
JAPPIOT Marielle	INRAE
MEFFRE Pierre	CNR
PUDDU Marjolaine	Syndicat Rhône-Ventoux
VALAYER Pierre-André	SMBVL
MOUTON Marie Pierre	CD26
BOMPARD Yann	Président CCPOP
NERON Alice	SGAR Auvergne-Rhône-Alpes
ZILIO Anthony	Maire de Bollène, Pdt CCRLP
BORIES Pascale	Présidente SMBVA (SCOT)
VERNET Michael	SDIS26

Introduction

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas :

Accueille les participants, représentants de l'Etat, élus...

La question de la ressource en eau devient de plus en plus préoccupante pour l'agriculture et sans doute aussi pour d'autres usages

Bernard ROUDIL, Sous-préfet de Carpentras

Excuse l'absence de Mme la Préfète de Vaucluse

C'est un dossier extrêmement important. Nous avons la chance que ce projet soit porté par le SID et l'ASA du canal de Carpentras et qu'une étude soit en cours menée par la SCP.

C'est un dossier important, attendu depuis des années, qui a connu des soubresauts. Il conduira à un engagement financier extrêmement important de toutes les collectivités et du monde agricole. Si l'agriculture reste l'usage le plus important c'est un projet multi-usages.

Bernard VALLON, Président du SID

Salut les participants, remercie Monsieur le Maire de Valréas

Ce COPIL marque l'achèvement de la phase 1 de l'étude de préfiguration : actualisation des scénarios antérieur Rhone V1 et V2, actualisation des besoins en eau, y compris « multi-usages » et proposition de 3 scénarios alternatifs.

Salue le travail réalisé par l'équipe technique de la SCP remerciée pour son professionnalisme

Partage de premières réactions :

- Il n'y a pas ou très peu de demande de volumes d'eau brutes pour des usages autres qu'agricoles malgré le travail de prospection
- Il exprime sa satisfaction de constater que les coûts estimés par hectare sont inférieurs aux coûts pour des travaux similaires réalisés dans d'autres régions.
- Compte tenu de l'étendue des besoins et des ouvrages pour satisfaire il témoigne de sa sidération concernant les coûts globaux.

Ces constats pourraient conduire à baisser les bras. Cependant en tant que président du SID et maire d'une petite commune drômoise il est préoccupé par la situation de nos agriculteurs pour les années à venir mais aussi par les enjeux de préservation des milieux naturels, de l'eau à destination de la consommation humaine ainsi que par les enjeux d'attractivité et d'économie touristiques qui découlent pour l'essentiel de nos beaux paysages et de notre cadre de vie.

Sur la base du travail du chargé d'étude il nous incombera de définir comment le projet pourra se déployer temporellement et géographiquement pour répondre à ces enjeux essentiels tout en poursuivant les efforts de sobriété de tous les usagers. Faut-il cibler prioritairement les territoires à desservir en fonction dont ceux-ci se sont déjà emparés de la problématique (notamment ASA modernisées ou en passe de l'être) ? ou bien les territoires sur lesquels la substitution aura l'impact le plus significatif sur les ressources locales, ceux où la demande est la plus solvable ? faudra t'il envisager des retenues hivernales pour les territoires les plus éloignés ?

Il n'a pas la réponse à ce stade mais il espère qu'elle émergera des débats de ce COPIL. En tout état de cause la solution devra être évolutive.

En tant que président du SID il s'assurera que, quelles que soient les orientations retenues le déploiement du projet soit soutenable financièrement tant par les agriculteurs que par le syndicat (ce sera la phase suivante)

André BERNARD, Président du Canal de Carpentras :

Salue les participant et remercie Monsieur le Maire de Valréas.

Ce projet a démarré il y a 20 ans, nous sommes à un giratoire, Nous sommes conscients du coût mais ramené à l'hectare ce n'est pas déconnecté de ce qui se passe ailleurs.

Au-delà de l'agriculture c'est un projet de territoire. C'est aussi un PTGE. Pour autant il faut prendre garde à ne pas prolonger les études parce qu'il y a des agriculteurs qui attendent l'eau et des exploitations qui sont en difficultés. Ce territoire, particulièrement, est confronté à une crise. Lorsqu'il y a une crise, il y a des reconversions or, il n'y aura pas de reconversion sans eau.

Nous avons la chance d'être une région en France et même en Europe qui a accès à une ressource importante. Il n'est pas question de la gaspiller, ce projet est un projet qui repose sur des techniques économes en eau

Notamment à la suite du précédent COPIL il a été choisi de prendre en compte une solution qui laisse le moins possible de territoire sans solutions d'accès à l'eau. Ce travail é été fait dans le détail par la SCP et Bertrand Saugues qui sont remerciés.

Le préfet GAUME comparait ce projet à un puzzle dont les pièces allaient pouvoir se placer les unes après les autres. Il en a été ainsi de tous les grands projets dans la région et ailleurs, plusieurs décennies de « palabres » et plusieurs décennies de réalisation.

Il y a 20 ans que nous palabrons, il est temps de le mettre en œuvre, nous aurons 30 ans pour le réaliser.

30 ans c'est loin, bien sûr, il faut être conscient que les disponibilités financières ne sont pas illimitées, il faut faire bloc pour les mobiliser, y compris celles du plan eau qui est annoncé par le ministère de l'agriculture.

Sans irrigation sur ce territoire demain il y aura d'énormes problèmes, d'autres activités dépendent de la vitalité de l'agriculture.

Le SID et le Canal de Carpentras ont la responsabilité de faire avancer ce projet mais ils n'y arriveront pas seuls. Les acteurs de terrain doivent affirmer la demande, les collectivités et les financeurs doivent accompagner le projet.

C'est un défi mais c'est devant la difficulté qu'on peut montrer que l'on est forts. Il faut réussir ce projet pour assurer l'avenir de ce territoire.

Présentation de l'étude de préfiguration

Julien LECOLLINET et Bertrand SAUGUES présentent l'avancement de l'étude de préfiguration et les résultats des travaux de la Phase 1

(Présentation complète jointe en annexe)

A retenir :

- Actualisation des coûts des scénarios BRLi (mêmes solutions techniques, mêmes surfaces) :
V1 : +27% de 163 à 207M€ 11.000ha 18.800€/ha
V1 : +39% de 264 à 368M€ 18.000ha 20.880€/ha
Débit moyen 1m³/h/ha
- Recensement des besoins :
Approche « agronomique »
70.000ha de SAU 45.500ha équipés 30.000ha irrigués en année sèche
Débit moyen 1,35m³/h/ha
Volume annuel moyen 33Mm³, en année sèche 62Mm³

Ce sont les besoins théoriques pour maintenir en 2050 une agriculture qui ne fera pas nécessairement les mêmes productions mais aura une intensité comparable.

60Mm³ c'est le volume du Plan annuel de Répartition sur ce territoire

Concernant les besoins autres qu'agricoles une prospection a été menée auprès des acteurs du territoire

Les structures d'alimentation en eau potable ne sont pas intéressées par de l'eau brute à des fins de potabilisation

Les autres usages n'émergent pas mais en raisonnant en ordre de grandeur ils resteraient marginaux

➔ Il n'y a pas de demande Multi-usages directs sur ce territoire

Patricia PICARD, Conseillère régionale AURA :

Souhaite s'attarder sur la question du Multi-usages :

Elle exprime le sentiment que la prospective n'a pas été assez poussée en particulier sur la question du tourisme dont on peut imaginer qu'il viendra compenser au moins en partie la perte d'économie agricole.

Sur la question de l'eau potable elle estime que les collectivités concernées se sont exprimées « à date » et qu'il serait opportun de se projeter plus loin.

Christian MOUNIER, Conseiller départemental 84 :

On passe de 12Mm³ à 60Mm³ alors qu'on nous annonce une diminution du débit du Rhône.

A-t'on la certitude que ces volumes seront disponibles ?

Bénédicte MARTIN, Conseillère régionale SUD :

Dans les 45 000 ha est ce que les projets déjà lancés de certaines ASA sont inclus ?

Julien LECOLLINET :

Il s'agit d'un recensement de l'ensemble des besoins du territoire, les surfaces en cours de modernisation ne sont pas déduites à ce stade.

Poursuite de la présentation

- Elaboration de scénarios alternatifs :
 1. Scénario « Rhône équilibré » comparable aux scénarios BRLi
 2. Scénario « Rhône équilibré avec réservoirs » pour lisser le fonctionnement journalier
 3. Scénario « Rhône Max Nord » maximisant le prélèvement à Bollène, 30 mètres plus haut pour minimiser les coûts de pompage
- Chaque scénario est décliné suivant les 3 mêmes variantes
1. Desserte jusqu'à 150mNGF
 2. Desserte jusqu'à 250mNGF
 3. Desserte au-delà de 250mNGF

Les scénarios et variantes sont synthétisés dans le tableau page suivante.

A retenir :

- Les coûts à l'hectare sont conformes voire inférieurs aux coûts constatés sur des projets comparables.
- Les coûts à l'hectare varient peu suivant les scénarios et les variantes, le coût global dépend étroitement la surface, il n'y a pas vraiment d'optimum coût/surface desservie
- Aucun scénario ne se détache nettement mais le scénario « équilibré avec réservoirs » est mieux placé
- Le scénario « Max Nord » renchérit l'investissement sans apporter de gains significatifs en sur le coût d'exploitation.
- La partie adduction (ie. : pompage, transfert, stockage) représente entre 40 et 45% du coût global. La partie distribution (ie. : desserte à la parcelle) représente 55 à 60% du coût global

Synthèse des scénarios d'aménagement



		Scénario 1 - Rhône Max Nord			Scénario 2 - Rhône Equi - Refoulement Direct			Scénario 3 - Rhône Equi - Refoulement Réservoir		
		MAX Nord Total	MAX Nord 250	MAX Nord 150	EQUI Direct Total	EQUI Direct 250	EQUI Direct 150	EQUI Réservoir Total	EQUI Réservoir 250	EQUI Réservoir 150
Données Générales										
Total Surface Equipée	[Ha]	42 204	33 273	25 171	42 204	33 273	25 171	42 204	33 273	25 171
Total Surface Irriguée - Eté (Qsèche)	[Ha]	27 330	21 340	16 100	27 330	21 340	16 100	27 330	27 330	16 100
Coût Investissement Partiel (Add/ SP/SU /RE)*	[M€]	324	281	166	326	274	182	313	268	182
Coût unitaire d'investissement partiel à l'Ha	[€/Ha]	7 671	8 455	6 608	7 726	8 239	7 226	7 407	8 050	7 226
Coût Investissement Total	[k€]	765	611	418	767	603	433	753	597	433
Coût unitaire d'investissement total à l'Ha	[€/Ha]	18 120	18 355	16 604	18 174	18 139	17 222	17 856	17 950	17 222
Exploitation - Maintenance										
Total Coût E & M	[k€/an]	8 301	6 631	4 358	8 447	6 673	4 778	8 272	6 599	4 778
Energie										
Coût d'Energie Annuel année sèche (@100€/MWh)	[k€]	4 938	3 338	2 155	4 892	3 356	2 140	4 872	3 178	2 140
Coût Energétique à l'Ha Irrigué (@100€/MWh)	[€/Ha SI]	181	156	134	179	157	133	178	149	133

* Coût d'investissement nécessaire pour apporter une ressource de substitution

- De 182 M€ à 326 M€ d'investissement pour apporter une ressource de substitution sur tout le territoire
- De 201 à 367 M€ pour équiper et distribuer la ressource jusqu'aux parcelles

Bertrand SAUGUES :

Revient sur la remarque de Christian MOUNIER. Pour distribuer de l'eau dans ce territoire il faudra qu'il y ait de l'eau disponible dans le Rhône et que cette eau soit partagée. L'Agence de l'eau a produit une étude en 2014 actualisée en 2023. Cette étude prospective de l'évolution des débits inclue différents scénarios sur d'éventuels nouveaux prélèvements. Cette étude donne une bonne visibilité. Sans être inépuisable le Rhône est la ressource la plus importante en France, l'étiage du Rhône seul est du même ordre de grandeur que les étiages cumulés des 3 autres grands fleuves.

André BERNARD :

Il s'agit essentiellement de substitution.

Pascal ALBAGNAC, CNR :

En 2050 la ressource sera à peu près la même sur l'ensemble de l'année mais il y aura moins d'eau en période estivale. Il faudra veiller à la répartition entre les différents usagers. Il relève de la mission de l'Etat d'arbitrer sur cette répartition.

André BERNARD :

Dans l'hypothèse maximale le débit de pointe serait d'environ 11m³/s, c'est important mais il faut relativiser ce débit par rapport au débit du Rhône, par rapport aux autres prélèvements, par rapport aux surfaces desservies et par rapport aux volumes restitués dans les ressources locales.

Bénédicte MARTIN :

Est-ce que l'assemblage du « puzzle » avec les solutions locales a commencé pour déterminer les contributions respectives à la préservation des ressources locales ?

Personne ne s'engagera sur 700M€. On ne s'engagera pas au-delà de nos mandats

Combien couvre-t-on d'hectares avec les solutions locales, que restera-t-il à faire ?

Bertrand SAUGUES :

Les projets de modernisation viendront en déduction des scénarios présentés aujourd'hui.

Patricia PICARD :

Indique avoir déjà demandé d'avoir le détail des contributions respectives de HPR et des projets locaux

Bertrand SAUGUES :

Les intégrer à ce stade est un exercice délicat dans la mesure où ces projets, dont les travaux n'ont pas commencé, sont en constante évolution au niveau des surfaces et font l'objet de tranches qui restent conditionnelles

Bernard ROUDIL :

Même de façon imparfaite il doit être possible de dresser un état des lieux à date. Les services de l'Etat doivent disposer de ces informations.

Julien LECOLLINET :

Les projets locaux de modernisation viendront en déduction de la part distribution. La part adduction (166 à 326M€ dans les scénarios présentés) ne sera pas affectée, c'est un « socle ».

Bertrand SAUGUES :

Une part des ouvrages modernisés peut ne pas être reprise. C'est pourquoi pour déduire le coût des projets locaux nous pouvons raisonner en surfaces et les déduire des estimations « HPR » mais pas déduire directement les montants d'investissements faits par les ASA.

Christian MOUNIER :

Une partie des investissements des ASA financés par la collectivité seraient donc perdus ?

Bertrand SAUGUES :

Nous ne sommes pas sur la même échelle de temps : les ouvrages des ASA seront pour certains opérationnels en 2025. Lorsque le projet HPR viendra substituer la ressource locale ces ouvrages auront déjà servi une dizaine d'années.

Julien LECOLLINET :

La durée de vie d'une pompe est de 15 à 20 ans

Michel BRES :

La question ne se pose pas pour la partie pompage, en revanche certaines ASA envisagent une retenue inter saisonnière : il faut que le Projet HPR se déploie assez rapidement pour ne pas avoir à faire ces retenues.

Thierry DEVIMEUX :

Qu'en est-il des besoins industriels ? Dans la Drôme il y a une volonté des élus de développer l'industrie, notamment agro-alimentaire

Patricia PICARD :

Confirme que des territoires-industrie sont en train de se mettre en place, on en parle dans le SCOT. Ce qui existe est une chose mais encore une fois comment est-on capables de se projeter ?

Bertrand SAUGUES :

Identifier les projets industriels est très difficile. Les contacts avec les CCI n'ont pas permis d'en identifier. Lors des rencontres avec les EPCI nous les avons invités à faire remonter les projets dont ils pourraient avoir connaissance sans succès.

Julien LECOLLINET :

Pour le dimensionnement hydraulique des ouvrages il a néanmoins été pris en compte un débit pour usages domestiques pour les communes dont l'AEP ne dépend pas du Rhône (jusqu'à 20% des volumes prélevés pour l'eau potable). Ça reste marginal au regard des volumes et débits agricoles. (ndlr : cela représente moins de 3% des volumes totaux et moins de 1% des débits de pointe)

Bernard ROUDIL :

Concernant les usages domestiques les secteurs en tension dans le Vaucluse, y compris l'Enclave, ne sont pas sur le territoire HPR. Les difficultés concernent le plateau de Sault et les communes du Toulourenc. Les problèmes d'eau connus dans l'Enclave ne sont pas quantitatifs

Patricia PICARD :

Répond : « A ce jour ! »

Lucien STANZIONE :

Souhaite évoquer la question de la DFCI

Bertrand SAUGUES :

Les services de secours sont intéressés par le projet. Ils le sont davantage pour la DECI (défense urbaine) que pour le DFCI (feu de forêt)

Fabien PAILLOUX, SDIS84 :

Confirme que l'intérêt des services de secours porte davantage sur la DECI, ceci d'autant plus qu'en Vaucluse la doctrine départementale en matière de DECI a évolué cette année pour mieux prendre en compte les moyens alternatifs au réseau d'eau potable.

La DFCI reste un usage possible, bien entendu, elle sera très dépendante des tracés.

Bertrand SAUGUES :

Reprends la présentation (Support de présentation joint en annexe)

Principaux constats :

- La réévaluation des besoins repose sur une approche « agronomique » pour maintenir une agriculture d'une « intensité » comparable
- Le Multi-usage restera marginal : quelques pourcents du volume. Pour comparer, le projet Aqua Domitia fourni autant d'eau pour la potabilisation que d'eau agricole, la SCP, elle, sur l'ensemble de son périmètre, fourni deux fois plus d'eau pour la potabilisation que d'eau agricole. Il s'agira d'un modèle économique différent.
- Incertitude sur l'évolution agricole du territoire : particulièrement au cœur du territoire la très forte spécialisation en viticulture rend plus difficile la diversification ou la reconversion

Patricia PICARD :

Propose pour explorer davantage le multiusage de mobiliser les ADT, éventuellement par le biais des conseillers départementaux présents.

Georgia LAMBERTIN, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse :

La diversification et la reconversion sont d'autant plus difficiles en l'absence d'eau. L'accès à l'eau est essentiel pour envisager une évolution.

Patrick ADRIEN :

Sans eau on ne pourra rien faire du tout

Bertrand SAUGUES :

Reprends cette idée d'intensité agricole : en l'absence d'eau l'agriculture va abandonner les terres moins favorables. Les meilleurs terres seront exploitées soit avec les mêmes cultures en acceptant

davantage d'aléas (par exemple 1 mauvaise année sur 2 au lieu de 5) donc avec moins d'investissement (travail, intrants...) ou encore avec des cultures plus résilientes mais à moindre valeur ajoutée. L'agriculture s'adaptera par l'extensification, le produit agricole va baisser, la valeur patrimoniale du foncier également.

Suite des constats :

- Aucun scénario ne se détache vraiment.
- Les nombreuses incertitudes font peser un risque important sur les porteurs du projet : il y a un risque de sous dimensionnement mais il y a aussi un risque d'extinction de la demande. Construire des ouvrages sans avoir les consommations n'est pas un risque acceptable.
- Les montants et la durée de déploiement sont bien au-delà des capacités d'engagement des partenaires financiers

Pour achever cette phase 1, proposition de poursuivre le travail suivant deux axes :

- Proposer un projet sur une durée et un coût compatible avec la capacité d'engagement des financeurs
- Proposer cependant un projet évolutif qui permette de s'adapter à la variabilité des hypothèses et en mesure d'être étendu ultérieurement.

Plus en détails circonscrire le projet en se fixant une enveloppe d'altitude ne paraît pas judicieux : sur certains secteurs de faible altitude il sera vraisemblablement difficile d'agréger une demande suffisamment dense, fiable et solvable. A l'inverse, des secteurs élevés en altitude sont aujourd'hui très demandeurs et structurés pour recevoir et distribuer l'eau.

Nous proposons de construire un scénario desservant en priorité les secteurs avec la plus forte densité de prélèvement (ASA et secteurs de prélèvements individuels denses).

(Voir dans présentation annexée)

Il reste un grand nombre de scénarios possibles avec un nombre différent de casiers desservis et autant de coûts différents.

Un cadrage financier et temporel permettrait de circonscrire plus facilement l'étendue du scénario recherché.

Jean GARCIA, VP, CCBDP:

Aimerait avoir une vision plus précise de là où s'arrêteront les ouvrages, il croit comprendre que dans le meilleur des cas ils s'arrêteraient juste à l'aval de Nyons.

Sur les secteurs aux limites du projet il y aura un enjeu politique important.

Bernard ROUDIL :

Approuve la méthode consistant à se concentrer sur les zones à fort potentiel de substitution et réduire ainsi la surface du projet jusqu'à rendre le coût acceptable par les financeurs.

André BERNARD :

Quelque-soit le scénario, il est important que l'adducteur soit dimensionné de telle sorte que sa capacité permette une extension future du périmètre de desserte.

Christian MOUNIER :

Dans le cadre d'un projet de territoire nous avons des EPCI ; est ce qu'ils sont associés à la réflexion ? Si on doit aller les chercher pour contribuer au financement et qu'ils ne sont pas associés ça ne va pas passer.

Bertrand SAUGUES :

Reviendra sur cette question, souhaite poursuivre la présentation qui touche à sa fin.

Parmi les questions qui se posent :

- Pourra t'on maintenir l'accès aux ressources locales pour les secteurs non desservis et dans ce cas peut-être, les faire contribuer au projet qui, venant soulager ses ressources permet le maintien d'un prélèvement ?
- Se concentrer sur les zones de fort prélèvement risque de susciter la critique de perpétuer ce qui peut être perçu comme un privilège : « on apporte de l'eau à ceux l'ont déjà »
- Pour les zones exclues, quelles mesures de solidarité ?

Pour élargir :

L'agriculture est un élément culturel, social, économique important sur ce territoire. Ses productions, les paysages contribuent largement au cadre de vie des habitants et des visiteurs.

Avec projet nous travaillons à un horizon de 50 ans et plus. Il n'y a pas de collectivité qui se projette à cet horizon, évidemment. Bertrand SAUGUES salue la présence à ce COPIL de représentants de certains SCOT qui intègrent la question de l'eau et de l'agriculture dans une vision du territoire à 20 ans. Il serait souhaitable que ce travail prospectif puisse être également mené par les EPCI voir les communes. (Cela rejoint la préoccupation de Christian MOUNIER exprimée juste avant).

Patrick ADRIEN :

Indique qu'il s'agit pour lui d'une préoccupation quotidienne. A titre d'exemple il indique que sur Valréas 100ha de vigne seraient à vendre. La question de l'avenir de l'agriculture suscite beaucoup d'inquiétude.

Ce projet est nécessaire. Pour revenir sur la question de l'eau potable, l'Enclave explore le miocène pour sécuriser ses ressources mais il y a beaucoup d'incertitudes. Qu'en sera-t-il dans 15 ou 20 ans ?

Bénédicte MARTIN :

Les EPCI doivent se rendre compte que l'agriculture c'est une « zone d'activité à ciel ouvert ». Pour eux la zone d'activité c'est la zone pour accueillir des entreprises. Or quand on fait des études de compensation agricole on se rend compte du poids de l'agriculture dans l'économie.

Sur les projets menés sur le périmètre de la concession SCP la Région investit le département investit, la SCP investit... à condition que les EPCI participent eux aussi. I

Il est légitime que les EPCI investissent pour l'économie agricole.

Guillaume ROUSSET, Directeur adjoint DRAAF AURA :

Les coûts d'investissement à l'hectare sont conformes à ceux de projets comparables, qu'en est-il pour les coûts de fonctionnement ? est ce que ces coûts seront acceptable par les usagers agricoles ?

Sophie LASAUSSE, directrice du SID :

Le Projet HPR est assez comparable au périmètre exploité par le SID (environ 26.000ha 67Mm3 distribués en 2022) avec un pompage, du transport et d'éventuelles élévations. La consommation d'énergie est en moyenne de 1.04KWh/m3 et jusqu'à presque 2KWh/m3.

2KWh/m3 c'est la référence à prendre pour HPR

L'énergie représente un poste de dépense important, qui plus est très dépendant de la volatilité des prix, cette année le SID a payé l'électricité 260€/MWh

Le territoire agricole sur le SID est très diversifié, la consommation moyenne est d'un peu moins de 3000m3/ha.

Sur HPR les cultures et les techniques d'irrigation seront différentes, les volumes à l'hectare seront plus proches de 1000m3. Le coût énergétique est proportionnel au volume.

Bertrand SAUGUES :

Sur des cultures et des techniques économes en eau le coût à l'hectare peut rester acceptable en dépit d'un coût élevé au m3 (ndlr : un coût élevé favorise par ailleurs les comportements économes).

Didier PITRAT, DRAAF de Bassin :

Dans l'estimation de 60Mm3 est ce que les évolutions de pratiques culturales comme y invite le Varenne Agricole ont été prises en compte ? (ndlr : 60Mm3 en année sèche, 30Mm3 en année moyenne)

Julien LECOLLINET :

Les volumes ont été majorés compte tenu de l'évolution du climat attendue en 2050, en revanche les scénarios reposent exclusivement sur l'utilisation à la parcelle des techniques économes (micro-irrigation) et de pilotage.

André BERNARD :

Des solutions pour minorer les besoins en eau sont expérimentées, notamment l'agrivoltaïsme.

A propos de Photovoltaïque en zone agricole, une ressource nouvelle pour les collectivités à été générée : l'IFER. André BERNARD invite les collectivités et l'Etat à mobiliser l'IFER et à aller chercher du FEDER pour sécuriser la ressource en eau comme le font les pays du sud de l'Europe.

Jérôme HORS, DRAAF PACA :

Souhaite aborder la question de l'autofinancement. Il ne faut pas négliger le reste à charge qui sera laissé aux usagers. La capacité des agriculteurs à participer au financement, particulièrement sur ce territoire sera une difficulté à ne pas négligeable.

Bernard ROUDIL :

Pour le prochain COPIL il faudra « faire entrer le projet dans l'entonnoir » : en effet, revoir le périmètre, le centrer sur les secteurs à forte densité de prélèvements et ensuite. Ainsi affiner les coûts et envisager leur répartition entre les différents acteurs. Plus on affinera plus on aura des chiffres stabilisés qui permettront aux uns et aux autres de se positionner.

André BERNARD :

Sur ce projet, il a toujours dit qu'il faudrait que les agriculteurs participent au minimum à hauteur de 20%. Pour un coût de 18.000€/ha cela représente 3.600€, soit 180€/ha/an sur 20 ans. 180€/ha/an pour avoir une alimentation en eau sécurisée.

Certes ce territoire est en difficulté mais ce territoire n'a pas toujours été aussi viticole, il peut évoluer. Aujourd'hui des entreprises agroalimentaires veulent rapatrier leurs approvisionnements par rapport à des difficultés qu'elles rencontrent en Italie ou en Espagne.

L'agence de l'eau est à l'origine du projet en 2002 pour encourager l'abandon du Miocène.

Les régions mobilisent le FEADER.

Les Départements ont une politique de soutien à l'agriculture.

Il va falloir mobiliser les EPCI d'autant qu'ils vont percevoir l'IFER sur l'agrivoltaïsme.

L'Etat devrait prochainement annoncer un Plan Eau.

La CNR également présente est un partenaire constant de ces projets.

Les Agriculteurs bien entendu seront des contributeurs essentiels.

Le grand bénéficiaire c'est l'Etat qui récupère la TVA sur le produit de ce territoire. L'agriculture crée de la dynamique, fait vivre de nombreuses entreprises et sécurise notre production alimentaire.

Thierry DEVIMEUX :

Le FEDER sera d'autant plus facile à mobiliser qu'il y aura du multi-usages.

Thierry DEVIMEUX évoque son expérience à la Réunion où 1 milliard d'euros de FEDER ont été mobilisés pour un projet d'irrigation faisant traverser l'eau de part en part de l'île.

Vous avez parlé de sobriété, vous avez parlé d'irrigation intelligente, etc. Il faut sécuriser les approvisionnements, un projet comme ça doit se faire. Sécuriser les approvisionnements c'est soit faire des réserves (sur d'autres territoires), soit renforcer les nappes, soit utiliser le Rhône, tant qu'il a de l'eau. En tant que préfet de la Drôme il considère ce projet comme indispensable et correspondant à une logique de sécuriser la ressource pour maintenir la vie sur le territoire. La vie sur ce territoire repose beaucoup sur l'activité agricole.

Il faut donner le message au milieu agricole que nous travaillons sur le sujet, « ne commencez pas à désertifier votre activité ». L'inertie du projet est telle qu'il ne faudra pas se réveiller en découvrant que les agriculteurs ont lâché prise.

Partage l'avis de Bernard ROUDIL qu'il faut se concentrer sur le périmètre qui optimise la substitution et alléger la pression sur le milieu. Circonscrire le projet pour rendre le coût supportable par tous tout en ayant un effet bénéfique sur l'activité agricole donc économique donc sur l'attractivité de ce territoire.

Il faut passer à l'action ce projet va être long, il y a de l'inertie.

On doit porter le message politique que nous croyons dans l'avenir de ce territoire, il faut amener de l'eau absolument. Il faut que ce projet réussisse.

Bertrand SAUGUES :

Rappelle que la Phase 1 de l'étude de préfiguration est en train de s'achever.

La Phase 2 concerne les aspects juridiques.

La phase 3 qui sera menée conjointement à la phase 2 concerne l'analyse économique

Le scénario évoqué aujourd'hui, appelons le « Optimisé », est nécessaire pour réaliser la phase 3. Nous n'attendons pas le prochain COPIL pour le faire valider. Nous allons travailler dessus et avoir dès les prochaines semaines des échanges avec les partenaires pour délimiter précisément ce scénario.

Ce scénario sera pris en compte dans l'étude économique.

D'autres scénarios seront pris en compte comme éléments de comparaison. Il est ainsi proposé de ne conserver que les scénarios « équilibrés avec réservoirs » y compris dans la variante maximaliste et, bien entendu, le scénario ou on ne ferait rien. Il nous apparaît important de regarder l'impact économique de toutes ces solutions car il faudra justifier des choix qui seront fait.

Annick MIEVRE, Agence de l'eau :

Rappelle que la raison de la présence de l'agence de l'eau dans ce projet est l'aspect économie d'eau et substitution.

L'agence a déjà mis plus de 5M€ de financements sur le territoire de ce projet pour économiser l'eau.

La participation à venir sera définie par l'importance des substitutions, sans prise en compte des extensions de l'irrigation.

Souhaite insister sur la proposition de Bertrand SAUGUES de se projeter sur l'avenir de ce territoire. Il y a des perspectives d'implantation de filières, des idées d'innovations techniques. Il faut mieux prendre en compte le changement climatique, avec la hausse des températures par exemple il se peut que même avec de l'eau certaines cultures ne soient plus possibles. Compte tenu des montants engagés et de la durée du projet il est impératif d'approfondir cette prospective

Jean Pierre ROYANNEZ :

Met en garde les responsables agricoles et les élus sur le fait qu'il sera très difficile de défendre un projet qui vient servir les agriculteurs qui ont déjà l'eau (« ceux qui ont l'eau mériteraient de l'avoir pour tout le temps, les autres mériteraient de disparaître »). Il faudra bien prévoir dès le départ une proportion de nouvelles dessertes et donner des perspectives d'extension future. Le fond eau devrait permettre de financer ces nouveaux périmètres.

Affirme qu'au niveau des chambres d'agriculture il existe un travail de prospective qui prends en compte y compris les scénarios du GIEC les plus défavorables. On sait que sur nos territoires certaines cultures vont disparaître et être remplacées. On ne laisse pas nos agriculteurs sans accompagnement.

De même sur les économies d'eau la profession y travaille, de nombreuses pratiques se sont mises ne place. La profession ne s'est pas réveillée comme d'autres en 2022, cela fait 20 ans qu'elle constate et s'adapte au changement climatique.

Au prix le l'eau dans ce projet il assure que les agriculteurs en utiliseront le moins possible.

Annick MIEVRE :

Pour mémoire la chambre d'agriculture avait fait une étude de soutenabilité financière du projet de 360M€ qui montrait que c'était presque atteignable. Il y avait une petite difficulté sur les financements Agence mais qui n'était pas énorme. C'est un budget qui pouvait être soutenable. Il faut revenir à ce réalisme économique.

La mobilisation du fond eau n'est pas encore arrêtée, ce fond sera abondé par les Agences mais ce ne sont pas elles qui le géreront. En effet ce fond pourra contribuer à ce type de projet, il faut toutefois relativiser, ce seront 30M€ par an à l'échelle nationale.

Les maitres d'ouvrages l'on bien dit, il faut aussi, dans l'équation, se projeter à 30 ou 50 ans : de l'eau pour faire quoi sur ce territoire ?

André BERNARD :

Répond : de l'eau pour manger !

Il évoque la part possible de chaque partenaire par an sur 30 ans est estime que c'est tout à fait soutenable.

Sandrine ROUSSIN, Chambre d'Agriculture de la Drôme :

Il y aura un gros travail d'accompagnement des agriculteurs pour leur permettre de financer leur part.

Thierry DEVIMEUX :

Conclue : il faut resserrer les propositions sur un territoire et un coût acceptable et entrer dan le concret en avançant un plan de financement.

Bernard ROUDIL :

Propose un prochain COPIL courant février.

Jean GARCIA, Maire de Saint Maurice sur Eygues :

Propose d'accueillir le prochain COPIL (ndlr : sous réserve de vérifications pour la transmission en Visio)

Addendum : prochain COPIL le 23 février 2024 après midi (horaire et lieu à préciser)

Rédaction : Bertrand SAUGUES, bsaugues-hpr@canaldecarpentras.com